

FAMILLE - P12 - Se préparer au mariage en mairie
CULTURE - P16 - Les Fêtes de Juillet // SPORT - P17 - Le street workout
VIE CITOYENNE- P.18-19 - Tou.te.s les élu.e.s et leurs délégations

SINPOL^{MAG}

N°05 // JUIN 2026



INTERVIEW

« UNE VISION À LONG TERME »

En ce début de mandat, Emmanuel Séraphin
esquisse le Saint-Paul de demain





Holi pluvioux, holi heureux !

Dans l'œil des photographes de la Ville, un beau moment partagé à l'occasion du Holi 2026 dans les rues de Saint-Paul. Entre deux grains de pluie, l'envol des couleurs, les sourires et la joie pour célébrer le Nouvel An Tamoul 5127.



Ouvrir une nouvelle page avec vous

Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois,



#05 - JUIN 2026



Directeur de publication : **Mustapha Omarjee**

Rédactrice en chef : **Catherine Class**

Rédaction : **Agence Yuman & Direction de la communication**

Photos : **Direction de la communication**

Design & Édition : **Agence Yuman**

Impression : **Livingstone**

Imprimé sur papier PEFC FSC

Distribution : **La Poste Business**



Sinpol Mag est de retour, après l'interruption liée aux règles du temps démocratique des élections municipales. Ce nouveau numéro marque davantage qu'une reprise éditoriale : il ouvre une nouvelle étape du mandat que vous avez choisi de nous confier. Une étape placée sous le signe de la continuité de l'action publique, de la proximité et de l'engagement au service de chaque Saint-Pauloise et de chaque Saint-Paulois. Ce magazine revient d'abord sur les projets et les actions qui se poursuivent dans notre ville. À travers un entretien, j'ai souhaité répondre directement à vos interrogations et partager avec vous notre vision pour les années à venir. Au-delà des échéances électorales, notre responsabilité demeure la même : agir avec constance, lucidité et détermination pour préparer l'avenir de Saint-Paul.

Vous découvrirez également, dans ce numéro, plusieurs grands projets structurants actuellement en cours de réalisation. Ces investissements traduisent notre ambition pour un territoire plus attractif, plus solidaire et plus durable. Ils participent à transformer notre cadre de vie tout en répondant aux besoins concrets de la population.

L'éducation reste au cœur de nos priorités. Le dossier consacré à la Cité éducative souligne le travail conduit auprès des écoles et l'engagement quotidien des équipes mobilisées pour accompagner les enfants et les familles. Une ville qui avance est d'abord une ville qui croit en sa jeunesse.

Ce numéro présente aussi les évolutions du nouvel accueil du CCAS, reflet de notre volonté d'améliorer l'accompagnement des publics les plus fragiles. Vous pourrez également découvrir le soutien apporté par la Ville à la monnaie locale TiKatsou. Une démarche qui soutient l'économie sociale et solidaire, qui valorise les échanges sur notre territoire.

Au fil des pages, vous retrouverez aussi des informations pratiques sur le mariage civil, un focus sur le stade FIFA de la Palmeraie, les Fêtes de juillet, le développement du street workout ainsi que la présentation des nouveaux élus qui composent désormais votre Conseil municipal.

À travers ce nouveau Sinpol Mag, nous souhaitons continuer à entretenir avec vous un lien clair, transparent et utile. Informer, expliquer, rendre compte : telle est notre exigence.

Avec vous, pour Saint-Paul.



Emmanuel Séraphin

Maire de Saint-Paul

Emmanuel Séraphin : « Nous nous i

Réélu à la tête de Saint-Paul, Emmanuel Séraphin veut inscrire son nouveau mandat dans la continuité des projets engagés. Pouvoir d'achat, aménagement des quartiers, logement et identité communale structurent sa feuille de route.



sommes engagés sur la bouteille de gaz, mais aussi sur les effets scolaires pour les enfants et sur le pouvoir d'achat des employés municipaux. Ce sont des mesures importantes à mettre en œuvre. La deuxième priorité concerne les équipements de proximité et le plan « Nout kartié », qui doit entrer rapidement en action dans les différents quartiers. Enfin, il y a les grands projets d'aménagement : l'Écocité Phaonce, la ZAC Renaissance à Plateau-Cailloux, la construction de logements, l'aménagement de La Saline. La question du logement et de l'aménagement de la ville est centrale.

La mobilité fait-elle partie de ces projets ?

Oui, elle s'inscrit pleinement dans l'aménagement. Une étude opérationnelle va être lancée par le Territoire de l'Ouest pour une liaison téléphérique entre la gare routière de Saint-Paul, et le site de Plateau-Cailloux, du lycée hôtelier et du secteur du Centhor.

Monsieur le Maire, on dit souvent qu'un mandat n'est pas suffisant pour réaliser un programme politique. Vous disposez d'un deuxième mandat consécutif. Qu'allez-vous en faire ?

Emmanuel Séraphin : Avoir une continuité dans les actions mises en œuvre est important pour terminer un certain nombre de projets engagés. Je pense notamment à la deuxième salle funéraire dans les Hauts, au cimetière de Bois-de-Nèfles, à l'école de Marie-Caze, ou encore au projet de la mairie. Lorsqu'une nouvelle équipe arrive, les orientations changent parfois et certains projets sont arrêtés ou transformés. Là, nous allons pouvoir concrétiser des opérations qui

demandent du temps. On peut prendre l'exemple de la mairie. C'est aussi le cas pour l'Écocité Cambaie-Oméga, avec la ZAC validée en 2025. Nous allons enfin voir la mise en œuvre de ce projet de ville nouvelle. Et puis nous nous inscrivons dans une vision à plus long terme, avec la modification du PLU, menée en parallèle du Schéma d'aménagement régional. L'objectif est que Saint-Paul puisse se doter d'un nouveau PLU dès 2028.

Quelles sont vos trois priorités pour les six ans à venir ?

Il y a les engagements sur lesquels nous nous sommes positionnés. La première, c'est le pouvoir d'achat. Nous nous

Le monde et La Réunion changent vite. Comment préparez-vous le Saint-Paul de demain ?

Le Saint-Paul de demain se prépare à plusieurs niveaux. D'abord par l'aménagement global, régi par le PLU. Depuis le PLU de 2012, Saint-Paul s'administre par bassins de vie, ce qui est assez original. Chaque quartier doit pouvoir se reconnaître dans son environnement. Sur 110 000 habitants, nous gérons à l'échelle du territoire. C'est une volonté que nous allons poursuivre sur le prochain PLU. Nous voulons davantage d'équipements sportifs, culturels et de proximité dans les quartiers. Le logement est aussi un volet essentiel. Il faut loger sans déra-

Inscrivons dans une vision à long terme »



ciner. Nous lançons des PLU à l'échelle des quartiers, en tenant compte de leur histoire, de leur géographie et de leur identité. On ne construit pas de la même façon au Guillaume, en zone rurale, à Plateau-Cailloux, en zone urbaine, ou dans la zone balnéaire, où les enjeux sont différents. C'est pour cela que nos documents d'urbanisme doivent être adaptés à chaque bassin de vie.

Comment ces bassins de vie se sont-ils dessinés ?

Les habitants s'y reconnaissent. Les bassins de vie sont construits à partir des paroisses historiques et de la géographie, souvent délimitée par les ravines. Cela correspond à une réalité vécue. Les familles, les associations, les manifestations : tout cela fonctionne à cette échelle. À Saint-Paul, les noms, les histoires familiales, les lieux d'origine comptent beaucoup. Les gens restent attachés à leur quartier. C'est une force. Notre rôle est de respecter ces identités tout en construisant une cohérence communale.

Quel rôle joue le tissu associatif dans cette organisation ?

Il est essentiel. Nous avons une dynamique associative très importante. Environ 350 associations sont accompagnées financièrement par la commune, et il y en a près de 1 000 sur le territoire. Elles interviennent dans le sport, la culture, la petite enfance, la politique de la ville, l'agriculture, l'artisanat ou encore l'accompagnement des personnes. Quand nous organisons une manifestation, une vingtaine d'associations au minimum sont mobilisées. Elles créent du lien intergénérationnel et renforcent la proximité. C'est une grande richesse pour Saint-Paul. C'est pourquoi nous portons le projet d'une maison des associations, accessible au plus grand nombre, afin de dynamiser encore davantage cette action.

Qu'apportent les nouveaux élus aux Saint-Pauloises et aux Saint-Paulois ?

Un renouvellement apporte toujours une nouvelle énergie. Ces nouveaux élus

viennent compléter une équipe expérimentée avec des profils et des compétences variés. L'objectif est de conserver la continuité de l'action publique tout en apportant un regard neuf, de nouvelles méthodes et parfois une autre manière d'aborder les dossiers, notamment dans les domaines de la culture, du sport ou de la proximité. Cette complémentarité entre expérience et renouvellement est importante pour continuer à faire évoluer les politiques municipales.

« Une force »

Emmanuel Séraphin : « À Saint-Paul, les noms, les histoires familiales, les lieux d'origine comptent beaucoup. Les gens restent attachés à leur quartier. C'est une force. »

Les grands projets se poursuivent

Durant la trêve électorale, qui a suspendu la communication municipale, les travaux dans la commune se sont poursuivis. Retour sur les projets qui avancent et transforment le visage de Saint-Paul au quotidien.

LA SALINE : UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À LA RENTRÉE

À La Saline-les-Bains, l'ancienne aire de jeux du parcours de santé laisse place à un nouvel équipement, pensé pour les enfants de tous âges. Le projet est actuellement en travaux avec une ouverture espérée d'ici la rentrée scolaire. « *Les jeux n'étaient plus aux normes* », explique Isabelle Balssa, chargée de mission grands projets à la Direction Cadre de Vie. Après plusieurs contrôles techniques, la commune a fait le choix de repartir de zéro. Les études ont été engagées en 2024 avant un démarrage du chantier le 2 février 2026. « *On espère une ouverture mi-août, mais cela dépendra aussi de l'acheminement des jeux fabriqués sur mesure en Europe* », précise Isabelle Balssa. Le futur espace



proposera plusieurs zones adaptées aux différentes tranches d'âge, des plus petits jusqu'aux adolescents. « *Nous avons essayé de couvrir le maximum de besoins, parce que c'était déjà un site très fréquenté* », souligne-t-elle. Parmi les équipements phares, un dôme de six mètres de hauteur devrait devenir l'at-

traction principale. « *Je ne pense pas que ce type de structure existe actuellement à La Réunion* », estime Isabelle Balssa. Le projet prévoit également des jeux au sol, des aménagements paysagers et des voiles d'ombrage afin de préserver le confort des familles tout en conservant les arbres existants du site.

TOUJOURS PLUS D'EFFORTS POUR LES MARMAYS

Ville amie des enfants pour l'UNESCO, Saint-Paul poursuit son travail autour de l'accueil des enfants pendant les vacances. Dans le cadre du projet éducatif global, elle travaille autour des droits de l'enfant. En juillet et août, la Ville remet en place ses accueils de loisirs sans hébergement. Plus de 2 400 places sont proposées, avec 360 saisonniers recrutés. La Ville finance aussi des formations au BAFA pour les jeunes Saint-Paulois, avec la possibilité d'être accueillis en stage pratique dans ses structures. Même volonté pour « *L'école ouverte* ». Porté par l'Éducation nationale, ce dispositif accompagne les élèves rencontrant des difficultés scolaires. La Ville y contribue par les locaux, la restauration et l'entretien, pour « *redonner le goût d'apprendre* », rappelle Damien Biraud, directeur du Projet éducatif global pour la Ville. À Saint-Paul, certaines écoles proposent ce dispositif, y compris pendant les grandes vacances. Enfin, pendant les vacances, Saint-Paul soutient les associations engagées dans le contrat local d'accompagnement à la scolarité afin d'assurer, selon Damien Biraud, « *une continuité sur le temps des vacances* ».

SAINT-PAUL, VILLE « AGRÉABLE »

Saint-Paul bénéficie d'une image très positive auprès de ses habitants. Selon le dernier baromètre municipal, 91 % des Saint-Paulois jugent leur ville agréable à vivre et 93 % estiment qu'il s'agit d'une belle commune. L'action municipale est également saluée, notamment dans les domaines de la sécurité routière (81 % d'opinions favorables), de la culture (78 %) et des grands travaux (70 %). Les efforts menés en matière d'éducation et de sécurité enregistrent aussi une progression notable par rapport à 2023.

LA KOUR GABY : UNE NOUVELLE VIE POUR L'ANCIEN HÔPITAL

Changement majeur au centre-ville de Saint-Paul, sur le site de l'ancien hôpital Gabriel Martin : la Kour Gaby va étoffer l'offre locative et commerciale en cœur de ville et contribuer au renouveau urbain. Suite au déménagement du centre hospitalier ouest en 2019, le site doit débiter sa mue, sous la houlette d'Ocidim. Les travaux de démolition et de dépollution doivent permettre de préparer le site pour une construction qui devrait débiter en 2018. Le projet comprend une centaine de logements, gérés par



la SIDR, ainsi que 1800 m² des bureaux semi aménagés et 2400 m² de locaux commerciaux pour une dizaine de commerces. « La commune de Saint-Paul a réservé la moitié des bureaux, ainsi qu'un local commercial pour y implanter le CCAS, ainsi qu'un lieu d'accueil »,

explique Pierre Pencenat, directeur logement et habitat. La relocalisation du CCAS est à mettre en parallèle du futur bâtiment de la mairie, qui jouxtera les anciens bâtiments administratifs de l'hôpital.

LA NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE PREND FORME

À Saint-Paul, le futur se dessine à l'entrée nord du centre-ville. Entre la Chaussée Royale et l'avenue du Général de Gaulle, le Pôle Entrée de Ville transforme progressivement ce secteur stratégique en un nouveau quartier moderne, attractif et pensé pour les habitants. Inscrit dans le programme de renouvellement urbain de la commune, ce projet ambitieux redonne vie à un espace autrefois marqué par des parkings informels et d'anciens équipements techniques. « L'objectif est qualitatif, explique Murielle Ferrère, chargée d'opération. Nous créons un nouveau quartier qui aura ses propres dynamiques, qui sera animé, fonctionnel et attractif. » Au cœur de cet aménagement, la priorité a été donnée aux espaces publics et aux mobilités douces.



Cheminements piétons, espaces paysagers, deck en bois et lieux de promenade composent désormais une véritable respiration urbaine en parallèle de la Chaussée Royale. « Le cœur de l'aménagement a été conçu pour offrir un espace

apaisé », souligne Murielle Ferrère. Le futur quartier accueillera également de nouveaux logements, des commerces et plusieurs équipements destinés à renforcer la vie de proximité. Environ 260 logements, libres et aidés, sont prévus, ainsi qu'une crèche, un pôle médical et des logements adaptés aux personnes âgées. Le Super U actuel sera lui aussi déplacé et modernisé.

Pensé pour répondre aux enjeux climatiques, le quartier sera légèrement surélevé afin de prévenir les risques d'inondation. La préservation de plusieurs arbres remarquables de l'ancien centre technique municipal et les espaces végétalisés participent à l'identité paysagère du futur quartier. Afin de permettre la réalisation de deux nouveaux îlots, le deck a été temporairement fermé. Des adaptations ponctuelles des accès pourront intervenir au fil du chantier afin de garantir la sécurité du chantier et du public.

MÉDIATHÈQUE DE VUE BELLE : OUVERTURE DÉBUT 2027

La future médiathèque de Vue Belle, à La Saline, devrait ouvrir ses portes au public début 2027. Destiné à un bassin de près de 15 000 habitants, l'équipement culturel est l'un des plus ambitieux de la commune de Saint-Paul. Avec ses 1 200 m², la médiathèque proposera des espaces dédiés aux adultes et aux enfants, des collections de livres, BD et mangas, mais aussi une ludothèque et un espace jeux vidéo. Le bâtiment a été conçu autour du confort thermique, avec ventilation naturelle, isolation renforcée et limitation du recours à la climatisation. Le chantier, lancé en avril 2023, a toutefois connu plusieurs retards après la découverte de réseaux haute tension sur la parcelle. Des fouilles archéologiques ont également été menées en raison de la proximité de l'ancienne usine de Vue Belle, révélant plusieurs vestiges des XIX^e et XX^e siècles. Le coût des travaux est estimé à 3,5 millions d'euros.

CITÉ ÉDUCATIVE : objectif zéro décrocheur à Saint-Paul !

La nouvelle Cité éducative de Saint-Paul place la lutte contre le décrochage scolaire au cœur de son action. À travers des projets innovants et un accompagnement renforcé des jeunes et des familles, la commune ambitionne de devenir un territoire « zéro décrocheur ».

Depuis 2025, la Cité éducative de Saint-Paul accompagne les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans dans plusieurs quartiers prioritaires de la ville. Ce dispositif national, porté conjointement par l'État, l'Éducation nationale et la municipalité, vise à renforcer l'égalité des chances en intensifiant les prises en charge éducatives, avant, pendant, autour et après le temps scolaire.

À Saint-Paul, la feuille de route est claire : faire de la commune un territoire « zéro décrocheur ». « Toutes les actions qu'on met en place sont rattachées à cet objectif, explique Florence Gali, référente du projet Cité éducative à la mairie de Saint-Paul. L'enjeu est d'agir très tôt pour prévenir les ruptures scolaires, accompagner les jeunes dans leur orientation et soutenir les familles. »

Concrètement, la Cité éducative intervient aujourd'hui sur 30 établissements scolaires : 22 écoles, 3 collèges, 5 lycées rattachés aux réseaux d'éducation prioritaire des collèges de Plateau Caillou (chef de file), de l'Étang Saint-Paul et du Guillaume. Plusieurs actions expérimentales ont déjà été lancées. Parmi elles, l'atelier relais accueille 48 collégiens en situation de décrochage sur quatre ses-

sions de 3 semaines afin de travailler sur le savoir-être, la confiance en soi et le rapport à l'école. « 0 exclusion définitive du dispositif, une réintégration dans les établissements d'origine de plus de 55 %, des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} qui sont tous passés dans les classes supérieures sans parler de la mobilisation des familles aux Cafés des parents qui permettent un accompagnement en collectif et/ou individuel » souligne Florence Gali. La Ville développe également des projets autour de la parentalité, de la prévention en santé mentale, de la lecture ou encore de l'orientation post-bac. Dès 2026, l'application Studiava sera proposée aux élèves de terminale des cinq lycées concernés afin de les aider à construire leur projet d'études et à éviter les abandons dans l'enseignement supérieur (+ de 30 % à aujourd'hui).

Autre particularité du dispositif : la co-construction. Associations, établissements scolaires, services municipaux, parents et partenaires institutionnels participent ensemble à la définition des actions. « L'idée, c'est de mettre tous les acteurs autour de la table dans l'intérêt de l'enfant, du jeune et de sa famille », résume Florence Gali.



Faire plus

« Tous les territoires n'ont pas les mêmes chances au départ. Nous sommes là pour faire plus là où les difficultés sont les plus fortes », Florence Gali, référente Cité éducative à la mairie de Saint-Paul.

Saint-Paul rejoint le réseau

Labellisée en 2025, la Ville de Saint-Paul fait désormais partie des sept Cités éducatives de La Réunion. Ce dispositif national vise à renforcer l'accompagnement des jeunes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Créées en 2019 par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire), les Cités éducatives accompagnent les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire : écoles, collectivités, associations, institutions et familles. L'objectif est de construire un parcours éducatif cohérent et de renforcer l'égalité des chances dans les quartiers les plus fragiles.

Sur le territoire de la commune, la Cité éducative couvre cinq quartiers prioritaires et s'appuie sur un réseau de 30 établissements scolaires, comprenant écoles, collèges et lycées. Pilotée conjointement par la Ville, l'État (Politique de la Ville et Education nationale) la Cité éducative de Saint-Paul doit permettre de mieux coordonner les actions déjà existantes sur le territoire et de développer de nouvelles expérimentations adaptées aux besoins des familles et des jeunes Saint-Paulois.es.



Le lien entre l'école et son environnement

Pour Nelly Minatchy, cheffe de projet opérationnelle pour l'Éducation nationale, la Cité éducative de Saint-Paul est avant tout un outil de coordination. « Elle permet de coordonner l'ensemble des temps de l'enfant », explique-t-elle. Son rôle consiste à faire le lien entre les établissements scolaires et les partenaires du territoire. Originaire de Saint-Paul, ancienne professeure des écoles et coordonnatrice en réseau d'éducation prioritaire, elle connaît bien les enjeux locaux. « Les problématiques que l'on retrouve à l'école viennent souvent de l'environnement extérieur », souligne-t-elle. D'où l'importance de travailler collectivement pour « optimiser les moyens déjà déployés » et éviter les doublons.

Roselyne Layemar : « Un moment pour se retrouver »

Maman de cinq filles, Roselyne Layemar a participé aux ateliers « Mon ado et moi » avec chacun de ses enfants, à tour de rôle. Organisées dans le cadre de la Cité éducative, ces séances mêlant musique, échanges et jeux ont permis de renforcer le dialogue familial. « C'était une occasion d'être avec ma fille, un moment pour elle et moi, toutes seules », raconte Roselyne. Lors d'un exercice symbolique, sa fille Alexia, 14 ans, lui a confié que la bougie qu'elle avait choisie « représentait la lumière », et que cette lumière, « c'était maman ». « Ce sont des choses qu'elle ne m'aurait jamais dites », confie Roselyne, émue. Depuis les ateliers, elle observe davantage de complicité entre ses filles. « Il y a plus d'entraide, elles discutent plus ensemble. » Pour cette maman saint-pauloise, l'expérience a été « enrichissante et fortifiante » : « C'est une expérience à vivre et à refaire. »



Solidarités : un accueil de jour rénové pour le CCAS

Après plusieurs mois de travaux, l'accueil de jour du CCAS a rouvert ses portes à la mi-mars dans des locaux entièrement réhabilités. Un équipement essentiel pour les personnes sans domicile ou en grande précarité, pour lesquelles, la commune a choisi de maintenir un accompagnement pendant la durée du chantier.

À quelques rues de la mairie de Saint-Paul, l'accueil de jour du CCAS retrouve un second souffle. Fermée durant plusieurs mois pour permettre d'importants travaux de réhabilitation, la structure accueille de nouveau depuis la mi-mars les personnes en situation de grande précarité dans des locaux rénovés, plus fonctionnels et sécurisés.

« Le CCAS a repris l'accueil de jour en avril 2024 pour éviter sa fermeture après les difficultés rencontrées par l'association qui le gère », rappelle Ingrid Panechou, directrice du CCAS de Saint-Paul. Installé dans un bâtiment communal de la rue de la Caverne, le lieu reçoit chaque jour entre 30 et 35 personnes. « Cet accueil de jour est ouvert aux personnes sans résidence stable », précise-t-elle.

Au-delà d'un simple point de restauration, le site propose un accompagnement global. « Tout est gratuit : le petit-déjeuner, le déjeuner, l'accès aux douches et à la laverie, insiste Ingrid Panechou. Les bénéficiaires disposent également d'une bagagerie, de kits d'hygiène et bientôt d'un espace numérique avec accès à Internet. Nous mettons à disposition des machines à

laver, des douches, une bagagerie et bientôt un espace numérique ». L'accueil de jour s'appuie aussi sur un réseau de partenaires sociaux et médicaux. « Nous avons un assistant social, un éducateur spécialisé et plusieurs partenaires comme la Croix-Rouge, le Secours catholique ou l'EPSMR, détaille Ingrid Panechou. Ils permettent un accompagnement destiné à favoriser une réinsertion sociale et professionnelle. » Le CCAS coopère également avec France Travail, l'école de la seconde chance, la PASS du CHOR (Permanence d'Accès aux Soins).

Malgré la fermeture temporaire du bâtiment, la solidarité n'a jamais cessé. « Pendant les travaux, nous avons continué à distribuer les repas devant l'église », rappelle la directrice. Sandwichs, barquettes repas et suivi social ont ainsi été maintenus pendant près de sept mois. Les travaux ont permis de refaire la toiture, les sanitaires et les espaces extérieurs, afin d'améliorer la qualité d'accueil. « Le public est très satisfait des nouveaux aménagements », assure Ingrid Panechou, qui espère désormais pouvoir inaugurer officiellement les lieux dans les prochaines semaines.

Le "chèque gaz solidaire"

Le CCAS de Saint-Paul doit mettre en place dans les prochaines semaines une aide destinée à permettre aux foyers les plus modestes d'acheter leur bouteille de gaz à 10 euros.

C'est une décision qui a précédé l'actuel conflit en Iran, mais qui arrive à point. Face à la hausse persistante du coût de l'énergie, la municipalité de Saint-Paul prévoit de renforcer les aides sociales accordées aux ménages en difficulté. Le dispositif prendra la forme d'un chèque « gaz solidaire ». « Avec l'aide régionale et celle du CCAS, la bouteille de gaz pourra passer à 10 euros pour les ménages modestes », précise Ingrid Panechou. Pour financer cette mesure, la commune prévoit le versement d'une subvention supplémentaire de 150 000 euros au CCAS.

Les bénéficiaires devront constituer un dossier auprès d'un travailleur social. « Il faudra être résident de la commune depuis plus de trois mois et justifier de l'utilisation du gaz », indique Ingrid Panechou. Les ressources, les charges et le « reste à vivre » des demandeurs seront également examinés.

La directrice rappelle que le CCAS intervient déjà largement dans l'accompagnement des foyers en difficulté. « En 2025, nous avons versé plus de 80 000 euros d'aides pour les impayés d'électricité, d'eau et tout ce qui touche au logement. »



Initiative : découvrez la 1^{ère} monnaie locale péi

La ville de Saint-Paul accompagne le développement du TiKatsou, une monnaie locale complémentaire destinée à renforcer l'économie réunionnaise et les circuits courts. La commune souhaite encourager son usage auprès des habitants, des commerçants et, à terme, dans certains services municipaux.



À Saint-Paul, on peut payer en TiKatsous. Lancée officiellement cette année, cette monnaie locale complémentaire, portée par l'association Nout Moné, permet de régler des achats auprès d'un réseau de commerçants partenaires répartis dans l'île. Saint-Paul fait partie des premières collectivités réunionnaises à soutenir activement le dispositif.

« Le TiKatsou est une monnaie créée pour intensifier les échanges économiques sur le territoire réunionnais, explique Giovanni Payet, référent TiKatsou à la mairie de Saint-Paul. L'objectif est de favoriser les circuits courts, de soutenir l'économie de proximité et de maintenir la richesse à La Réunion. »

Le principe est simple : un TiKatsou équivaut à un euro et ne peut être utilisé que localement. Pour les porteurs du projet, cette circulation locale de la monnaie permet de limiter la fuite des richesses hors du territoire.

Au-delà de son aspect économique, le TiKatsou revendique aussi un fort ancrage culturel. Les billets mettent en avant des

références réunionnaises et des expressions créoles.

La mairie entend désormais accompagner le développement concret de cette monnaie sur le territoire communal. Plusieurs pistes sont déjà envisagées.

« La volonté de la commune est que certains services publics puissent être payés en TiKatsous, précise Giovanni Payet. Cela permettra de rendre cette monnaie visible et de l'intégrer progressivement dans le quotidien des habitants. »

La municipalité participe également financièrement au fonctionnement du dispositif. Comme les autres collectivités adhérentes, Saint-Paul verse une contribution annuelle à l'association Nout Moné. Celle-ci représente cinq centimes par habitant, soit un peu plus de 5 000 euros par an.

Pour Giovanni Payet, l'enjeu est avant tout collectif : « Notre mission aujourd'hui est de sensibiliser les habitants et les commerçants afin de créer une véritable dynamique autour de cette monnaie locale réunionnaise. »

Le modèle Eusko

Les monnaies locales complémentaires existent depuis plusieurs années en France et en Europe. Leur objectif : favoriser les échanges économiques à l'échelle d'un territoire et encourager la consommation de proximité. Ces monnaies fonctionnent en parallèle de l'euro, avec une parité fixe. Elles sont utilisées uniquement auprès d'un réseau de commerçants, producteurs et artisans partenaires. En France, plus de 80 monnaies locales sont en circulation. La plus connue reste l'Eusko, au Pays Basque, qui compte plusieurs milliers d'utilisateurs. Ces dispositifs sont encadrés par la loi française depuis 2014. Le TiKatsou s'inscrit dans cette même démarche. Les échanges peuvent se faire avec des billets papier mais aussi via une application numérique.

Mariage : comment la ville vous accompagne

À Saint-Paul, le mariage reste un moment fort de la vie des familles. Pour vivre cette journée sereinement, quelques démarches sont indispensables et un peu d'anticipation peut faire toute la différence.



Vous voulez vous marier ? Choisir la date, réunir les documents, réserver la salle, imaginer la cérémonie... Organiser son mariage est souvent une aventure pleine d'émotions. Mais avant le grand « oui », une étape incontournable attend les futurs époux : le passage en mairie.

1. Pensez à retirer votre dossier de mariage

« Les futurs époux doivent venir retirer un dossier de mariage à la mairie ou dans une mairie annexe. Ce dossier contient la liste des pièces à fournir », explique Eddy Win-Lime, responsable du service état civil. Pièces d'identité, justificatifs de domicile, actes de naissance ou encore documents concernant les témoins : mieux vaut préparer son dossier avec attention afin d'éviter tout contretemps. Pour certains couples, des démarches complémentaires peuvent être nécessaires, notamment lorsqu'un des futurs mariés est étranger.

2. Les bans, une étape obligatoire

Une fois le dossier déposé, la mairie procède à la publication des bans pendant dix jours. Cette formalité obligatoire marque souvent le début concret des

préparatifs. Le mariage se déroule en trois étapes : le dépôt du dossier, la publication des bans et la célébration.

3. Choisir la date

À Saint-Paul, certaines périodes de l'année sont particulièrement demandées, notamment pendant les vacances et les fêtes de fin d'année. « Les mois de juillet, août, septembre et décembre sont particulièrement chargés », rappelle Eddy Win-Lime. Pour les couples qui rêvent d'une date précise, mieux vaut donc s'y prendre plusieurs mois à l'avance. Hôtel de ville ou mairie annexe, cérémonie intimiste ou grande réunion familiale : chaque mariage reste unique. Derrière les démarches administratives, il y a surtout l'envie de partager un moment précieux avec ses proches et de commencer une nouvelle histoire à deux. Les équipes municipales sont là pour vous aider.

384 C'est le nombre de mariages célébrés dans la commune en 2025.

3 questions au service de l'Etat civil

Mes enfants peuvent-ils se marier à Saint-Paul même s'ils vivent en métropole ?

Depuis la loi de 2013, des enfants dont les parents résident à St-Paul peuvent se marier dans la commune, même s'ils vivent ailleurs, notamment en métropole pour leurs études ou leur travail. Dans ce cas, la publication des bans est affichée à la fois dans leur commune de résidence et à St-Paul.

Peut-on choisir l'écu qui célébrera son mariage ?

Oui, c'est possible. Il faut le lui demander. Le mariage peut être célébré par le maire, un adjoint ou un conseiller municipal disposant d'une délégation.

Qui peut se marier à St-Paul ?

Toute personne majeure peut se marier, à condition de respecter les règles prévues par la loi. Il faut normalement avoir 18 ans pour se marier. Des dérogations exceptionnelles existent pour les mineurs, mais elles nécessitent le consentement des parents, l'autorisation du procureur de la République et un motif valable.

Football : un mini stade pour nos grands talents

Un nouveau terrain FIFA Arena a vu le jour au Complexe Sportif de la Palmeraie. Pensé comme un espace sportif de proximité, moderne et ouvert à tous, cet équipement promet de devenir un nouveau lieu de rendez-vous pour les passionnés de ballon rond... et bien plus encore.



À Saint-Paul, le sport continue de se rapprocher des quartiers. Avec l'installation récente d'un FIFA Arena sur le complexe sportif de La Palmeraie, la Ville confirme sa volonté de proposer des équipements accessibles, conviviaux et adaptés aux nouvelles pratiques sportives.

À deux pas du stade et du club-house du Football Club de la Saint-Pauloise, le futur terrain de foot à cinq prend place sur un espace déjà bien connu des habitants. « La FIFA s'est engagée à créer 1 000 mini-terrains à travers le monde afin de ramener une activité sportive de proximité dans les quartiers », explique Steven Hoareau, directeur des sports de la Ville de Saint-Paul. Une dynamique internationale à laquelle la commune a souhaité prendre part pour offrir aux Saint-Pauloises et Saint-Paulois un nouvel espace de jeu moderne et sécurisé.

Le principe est simple : un terrain compact, pensé pour le football à cinq, pour jouer, progresser ou simplement partager un bon moment entre amis. « Ce terrain

permettra aussi bien aux enfants qu'aux adolescents et aux adultes de pratiquer le foot à cinq », souligne Steven Hoareau. À Saint-Paul, où le football rassemble des milliers de pratiquants et 24 clubs engagés, les infrastructures sont très sollicitées tout au long de la semaine. « Tous les terrains de football de la commune sont fortement utilisés par le tissu associatif, notamment en soirée », rappelle le directeur des sports. Ce nouvel équipement viendra donc renforcer l'offre existante tout en favorisant une pratique plus libre et plus spontanée.

Pensé comme un lieu vivant et partagé, le FIFA Arena propose des créneaux pour les clubs et associations, avec l'ambition d'ouvrir progressivement l'espace au grand public le week-end. Une bonne nouvelle pour tous les amateurs de sport de proximité qui rêvaient d'un terrain où taper le ballon à toute heure de la journée... ou presque !

Basket et sports urbains : le plateau sportif se transforme

Le projet FIFA Arena s'accompagne d'un réaménagement du plateau sportif de La Palmeraie afin de préserver les autres pratiques déjà présentes sur le site. « L'idée n'était pas de pénaliser les jeunes qui viennent jouer au basket », explique Steven Hoareau.

Le terrain de football a donc été implanté de manière à conserver plusieurs paniers existants, désormais transformés en véritables espaces de street basket.

Cette discipline en plein essor trouve progressivement sa place sur le territoire saint-paulois. Après les complexes sportifs de Bois-Rouge et Plateau Caillou, de nouveaux terrains voient ainsi le jour dans le centre-ville de Saint-Paul. L'objectif : permettre la cohabitation des pratiques et encourager les sports urbains dans des espaces modernes, accessibles et adaptés aux usages des jeunes.

Avec ce nouvel aménagement, La Palmeraie s'annonce comme un véritable lieu de vie sportive où football et basket pourront se jouer côte à côte, dans une ambiance conviviale et ouverte à tous.

7 SOLEILS 7 LUNES : LES 10 ANS

Le Festival Sete Sóis Sete Luas fête cette année ses 10 ans à La Réunion et ses 35 ans à travers le monde ! Pour l'occasion, Saint-Paul a accueilli le 11 avril sur le Front de mer une grande soirée festive et populaire en musique. Au programme, un Karaoké Opéra et des concerts de Fiorenza Calogero & Bino Waro ou encore des célèbres Pat' Jaune.

LE FIFOI SOUS LES ÉTOILES



Mi avril, les amoureux du grand écran ont encore vécu de beaux moments avec l'édition 2026 du Festival International du Film de l'Océan Indien (FIFOI). A noter en particulier la projection en plein et en avant-première des deux premiers épisodes de la série réunionnaise « Marimar & les Cœurs brisés », réalisée par Marine Hervé. Un vrai coup de projecteur sur la création audiovisuelle réunionnaise, également au centre de rencontres professionnelles organisées en marge des projections.

JAZZ EN L'AIR, EN PLEIN AIR



C'était l'autre temps fort culturel du mois d'avril : les escales saint-pauloises du festival Jazz en l'air. La première du côté de Saint-Gilles et la seconde du côté du débarcadère, avec, au menu de chaque soirée, des artistes locaux talentueux et un public venu nombreux au rendez-vous.

LE LIVRE PÉI À L'HONNEUR



Trois jours pour découvrir ou redécouvrir la littérature réunionnaise sous toutes ses formes : voici le pari tenu cette année encore par le Salon du Livre Péi, organisé à Saint-Paul du 23 au 25 avril dernier. Plus de 60 maisons d'édition ont répondu présent aux côtés des auteurs péi. Rencontres, dédicaces et ateliers ont rythmé ces journées de partage autour des mots et des histoires.

OPEN DES BRISANTS, TOUJOURS PLUS INTENSE



Plus de 200 bénévoles, des dizaines et des dizaines de paires de joueurs / joueuses engagé.e.s sur les différents tableaux : l'Open des Brisants n'en finit plus de grandir. Le tournoi saint-gillois est devenu une étape incontournable du circuit mondial de beach tennis. Au rayon palmarès de cette édition 2026, les Brésiliennes Sophia Chow et Vitoria Marchezini se sont imposées chez les femmes alors que l'Italien Niccolò Gasparriet l'Espagnol Antomi Ramos l'ont emporté chez les hommes. De belles performances dans une ambiance de feu.

FANAL ZÉTWAL À TAN ROUGE

Une soirée mémorable, entre nature, culture et observation des étoiles : promesse tenue par l'événement Fanal Zétwal organisé du côté de Tan Rouge le 25 avril dernier. Un beau moment de partage autour de la préservation de la biodiversité et du ciel nocturne.

BANC DE L'AMITIÉ, LE 42^{ÈME}



Installer dans les écoles du territoire un banc où chaque enfant malheureux pourra venir s'asseoir et trouver du réconfort. C'est le concept du banc de l'amitié porté par Saint-Paul depuis plusieurs années désormais. Ces dernières semaines, les enfants de l'école Yves Paula ont décoré et inauguré le 42^{ème} du genre. Un symbole certes mais aussi un outil concret pour lutter contre l'isolement et prévenir le harcèlement scolaire. Le déploiement dans les écoles saint-pauloises se poursuit.

LE VOLLEY EN NIGHT SESSION



La Night Session de l'Open International de Beach Volley-ball de l'océan Indien a enflammé le sable saint-paulois le 15 mai dernier. Un tournoi de haut niveau organisé par le club des Aigles Blancs. Des rencontres intenses, dans une ambiance électrique mais conviviale, au plus près des athlètes internationaux. Chez les hommes, la paire danoise (Jacob Hejlsvig - Villads Flügge Napier) s'est imposée en finale. Chez les femmes, victoire de deux licenciées à La Réunion, la paire steff_2s et Natthida Cotawong. Une superbe 2^{ème} édition qui en appelle d'autres !

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Saint-Paul a accueilli le 16 mai les animations de la Journée Internationale du vivre-ensemble en paix. Votée par l'assemblée générale des Nations Unies en 2017, cette journéeournée vise à sensibiliser et mobiliser les efforts en faveur de la paix, de l'inclusion, de la tolérance, de la compréhension ou encore de la solidarité. Rencontres, jeux, échanges et moments de partages ont rythmé cette journée sur le front de mer, près du débarcadère.



Z'ACTIVITÉS ZARBOUTAN

Du 11 au 16 mai derniers, les gramouns saint-paulois.es ont une nouvelle fois répondu présent.es pour les Z'activités Zarboutan organisées par la Ville. Durant toute une semaine, le gymnase de Saint-Paul s'est transformé en espace de loisirs, de découverte et de convivialité dédié aux seniors. Du sport mais aussi des ateliers créatifs, des séances bien-être et des initiations à l'univers du numérique. Sans oublier un saut par la piscine du front de mer. Nos aînés débordent d'énergie !



Les Fêtes de juillet reviennent en 2026 !

Du 4 au 14 juillet, Saint-Paul retrouve l'un de ses rendez-vous les plus populaires : les Fêtes de Juillet. Pendant dix jours, le centre-ville, le front de mer et le Parc Expobat vivent au rythme des animations commerciales, des concerts, des manèges et du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet.



À Saint-Paul, les Fêtes de Juillet font partie du patrimoine local. Plus de soixante ans après leur création, elles continuent de rassembler des milliers de visiteurs autour d'un même esprit festif et populaire. « Du 4 au 14, c'est la fête à Saint-Paul », résume Emmanuelle Ferrère, pour le service Événements économiques et marchés à la Ville. Un événement devenu incontournable pour les habitants comme pour les commerçants.

Comme chaque année, la braderie investit les rues du centre-ville avec ses stands, ses promotions et ses animations. En parallèle, la fête foraine prend place au Parc Expobat avec une cinquantaine de manèges et attractions. « Quand on parle des Fêtes de Juillet, c'est la braderie et la fête foraine », rappelle Emmanuelle Ferrère.

Autos tamponneuses, chenille, pêche aux canards, jeux d'adresse..., la recette reste fidèle à ce qui fait le succès de l'événement depuis des décennies. « C'est une fête populaire », souligne Emmanuelle Ferrère. Le 14 juillet constitue

le point d'orgue des festivités avec une soirée organisée sur le front de mer de Saint-Paul. Concerts, stands de restauration et feu d'artifice viennent clôturer ces dix jours d'animations. « Le soir du 14 juillet est marqué par le feu d'artifice et le concert du front de mer », précise-t-elle. Les Fêtes de Juillet représentent également un temps fort culturel pour la commune. En 2025, une centaine de groupes de musique, dont une trentaine de groupes saint-paulois, ont participé à la programmation musicale des festivités. En coulisses, plusieurs services municipaux se mobilisent pour assurer le bon déroulement de l'événement : sécurité, logistique, nettoyage ou encore accueil du public. La Ville renforce également la dimension écoresponsable des festivités. « Le volet écoresponsable est important et on y travaille sur tous nos événements », indique Emmanuelle Ferrère. Une charte de sensibilisation est notamment proposée aux forains afin d'encourager les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et de respect de

l'environnement. Entre tradition, convivialité et animations familiales, les Fêtes de Juillet continuent en 2026 de faire vibrer le cœur de Saint-Paul.

Tout le programme à retrouver sur notre site www.mairie-saintpaul.re et sur nos réseaux sociaux.

UN FEU D'ARTIFICE SOUS LE SIGNE DE LA COUPE DU MONDE

Coupe du monde de football oblige, le feu d'artifice, cette année, va rendre hommage au ballon rond, un sport qui a toujours fait vibrer le cœur de la ville. Comme tous les ans, le feu sera suivi du grand bal populaire sur le front de mer. À noter également le bal des seniors. Toutes les animations sont à retrouver sur le site de la mairie.

Street workout : Saint-Paul muscle ses quartiers

Plus qu'une tendance, le street workout s'impose comme une nouvelle manière de faire du sport. Accessible à tous, cette pratique attire autant les jeunes que les associations locales, dans une ambiance conviviale où santé et dépassement de soi vont de pair.



À Saint-Paul, les équipements de proximité se multiplient pour permettre aux habitants de bouger au quotidien, près de chez eux et sans contrainte.

Barres de traction, agrès de musculation, espaces de fitness en plein air, depuis plusieurs années, la Ville développe sur l'ensemble du territoire au cœur de ses bassins de vie des infrastructures dédiées au street workout et aux pratiques sportives urbaines. Une politique assumée par la direction des sports, qui voit dans ces installations un moyen concret de rapprocher le sport des habitants.

« Aujourd'hui, ce sont des petits équipements qu'on peut très vite intégrer dans les quartiers, explique Steven Hoareau, directeur des sports de la Ville de Saint-Paul. L'objectif, c'est vraiment de ramener des sites sportifs directement dans les quartiers pour qu'ils soient utilisés par les jeunes. »

Du front de mer aux hauts de l'Ouest, plusieurs espaces ont déjà vu le jour ces dernières années : Savannah, Ruisseau, Bois-Rouge, Corbeil ou encore

Tan Rouge. À Villèle, une nouvelle aire de fitness et de musculation doit également être livrée prochainement. « Si l'on globalise les street workouts et les aires de fitness, nous atteindrons bientôt 19 équipements sur le territoire », précise Steven Hoareau.

Pensés comme des espaces ouverts et accessibles librement, ces équipements répondent à une demande grandissante des habitants, notamment chez les jeunes adultes. « Ça prend peu de place, ce n'est pas forcément coûteux et c'est quelque chose qui est vraiment demandé dans les quartiers », souligne le directeur des sports.

Mais au-delà de la simple pratique physique, ces installations jouent aussi un rôle social important. Dans plusieurs quartiers, elles deviennent des lieux de rencontre où l'on vient s'entraîner ensemble, partager des conseils ou simplement passer un moment entre amis autour du sport.

Les associations se sont rapidement emparées de ces nouveaux espaces. C'est

notamment le cas de l'association Bec la Barre. « Ils sont dans une vraie logique de progression et de compétition régionale ou nationale », explique Steven Hoareau.

Certaines associations sportives des hauts utilisent également ces agrès pour la préparation physique de leurs adhérents, en complément des entraînements traditionnels. Une manière de démocratiser l'accès à l'activité physique tout en diversifiant les pratiques.

En plein air, gratuits et accessibles à tous les niveaux, les street workouts participent aussi à promouvoir une meilleure hygiène de vie. Renforcement musculaire, cardio, mobilité, coordination... les bénéfices sont nombreux pour la santé physique comme mentale. Et avec des équipements éclairés jusqu'à 21 heures sur certains sites, chacun peut trouver le moment idéal pour venir bouger.

À Saint-Paul, le sport ne se pratique plus seulement dans les gymnases ou sur les terrains : il s'invite désormais au cœur des quartiers, au plus près des habitants.

Les élu.e.s de la commune

À l'issue des élections municipales de mars 2026, le Conseil Municipal est composé de 15 élu.e.s et de 12 élu.e.s inscrit.e.s dans l'opposition. Retrouvez ci-dessous les portraits et les mandats de nos élus.



Emmanuel SÉRAPHIN,
Maire



Nila RADAKICHENIN
1^{ère} adjointe, élue aux affaires scolaires et à la culture



Sébastien GUYON
2^{ème} adjoint, élu à la sécurité, police municipale, vidéoprotection, tranquillité publique, risques majeurs, protection civile et gestion de crise, gestion de l'eau



Martine GAZE,
3^{ème} adjointe, élue à la démocratie participative, conseils des habitants, tourisme et agrotourisme



Ludovic LASAONE
4^{ème} adjoint, élu à l'aménagement, développement des hauts et agriculture



Karine AGATHE-FILAIN
5^{ème} adjointe, élue au logement, action sociale, handicap et inclusion



Jean Harry GADO
6^{ème} adjoint, élu à l'éducation populaire, jeunesse, insertion et engagement des jeunes



Patricia VALLON-HOARAU-CROSSON
7^{ème} adjointe, élue à l'égalité des droits, maison de justice, égalité homme femme



Sergio PERFILLON
8^{ème} adjoint, élu à la dynamisation économique des bourgs, propreté urbaine et salubrité publique



Florence LIM-HOUN-TCHEN
9^{ème} adjointe, élue à la santé prévention, petite enfance et parentalité



Jean François LALLEMAND
10^{ème} adjoint, élu à la lutte contre le décrochage scolaire, cité éducative



Carole LEVENEUR
11^{ème} adjointe, élue à la pépinière et embellissement de la ville, marché de plein air et développement des circuits courts



Yann CRIGHTON
12^{ème} adjoint, élu à la Restauration scolaire, mise en œuvre du projet municipal et Plan Nout Kartié du bassin de vie de La Plaine Bois-de-Nèfles



Marie-Anick FLORIAN
13^{ème} adjointe, élue à la lutte contre l'habitat indigne et l'insalubrité



Dominique VIRAMA-COUTAYE
14^{ème} adjoint, élu à l'engagement bénévole, action caritative et humanitaire, relation avec les organisations humanitaires



Marie Suzelle BUCHLE
15^{ème} adjointe, élue aux affaires électorales, accueil des habitants et engagement civique



Edie SOPHIE
16^{ème} adjoint, élu à l'innovation numérique et modernisation de l'action publique



Pascaline CHÉREAU-NÉMAZINE
Adjointe de quartier, élue à l'infrastructure (voirie et éclairage public), bassin de vie Bellemène, Le Guillaume



Seeven RANGAMA-PETCHY
Adjoint de quartier, élu dans la mise en œuvre du projet municipal et Plan Nout Kartié du bassin de vie de La Saline



Marie Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER
Adjointe de quartier, élue à la mise en œuvre du projet municipal et Plan Nout Kartié du bassin de vie de Plateau-caillou



Kévin DAIN
Adjoint de quartier, élu dans la mise en œuvre du projet municipal et Plan Nout Kartié du bassin de vie du Centre-ville



Virginie SALLÉ
Adjointe de quartier, élue à la sécurisation des activités nautiques, mise en œuvre du projet municipal et Plan Nout Kartié du bassin de vie Saint-Gilles-Les-Bains



Huguette BELLO
Conseillère municipale

ouvelle mandature

pal de Saint-Paul se compose de 43 élu.e.s inscrit.e.s dans la majorité
 uez ici leur identité et leurs responsabilités respectives.



Guy Michel CATOUARIA-TOUNEJI
 Conseiller municipal,
 élu aux affaires militaires et anciens
 combattants, relations avec les cultes



Mireille MOREL-COIANIZ
 Conseillère municipale,
 élue aux finances, budget et
 prospective



Jean-Max LUCAS
 Conseiller municipal,
 élu à la commission de sécurité
 et d'accessibilité, propreté urbaine
 de Fleurimont



Richelin CLOPON
 Conseiller municipal,
 élu à la promotion du vélo et
 Saint-Paul territoire vélo



Denise DELAVANNE
 Conseillère municipale,
 élue à l'économie sociale et soli-
 daire, politique de la ville (quartiers
 prioritaires)



Christine FRANCOIS
 Conseillère municipale,
 élue à l'animation urbaine, vie
 nocturne et attractivité



Alice MOREAU CLÉMENTE
 Conseillère municipale,
 élue à la biodiversité, sobriété et
 adaptation du territoire



Jean Eddy PUYLAURENT
 Conseiller municipal,
 élu et suppléant de M. Jean-Max
 LUCAS au sein des commissions de
 sécurité et d'accessibilité, chemins
 et sentiers patrimoniaux



Laurence DALEAU GAUVIN
 Conseillère municipale,
 élue à la lecture publique, Saint-Paul
 ville qui parle créol, lutte contre
 l'illettrisme, conservation de la
 mémoire



Guillaume PEROUX
 Conseiller municipal,
 élu aux développements des indus-
 tries créatives et culturelles



Martini ROBERT
 Conseiller municipal,
 élu à l'accompagnement des terri-
 toires enclavés dont Mafate



Salim NANA-IBRAHIM
 Conseiller municipal,
 élu aux Plan Éducatif Global,
 Ville amie des enfants et sport



Célia TAFFET
 Conseillère municipale,
 élue à la politique funéraire et
 accompagnement des familles,
 propreté urbaine de la Grande
 Fontaine



Thierry Michel WILMANN
 Conseiller municipal,
 élu au protocole



Marina PONGÉRARD-SINGAÏNY
 Conseillère municipale,
 élue à la vie associative et soutien
 aux associations



Karine LEBON
 Conseillère municipale



Roxanne PAUSÉ-DAMOUR
 Conseillère municipale,
 élue aux seniors, ville amie des aînés



Irchad OMARJEE
 Conseiller municipal,
 élu à l'urbanisme, développement
 économique du territoire



Rumagen MOONESAWMY
 Conseiller municipal,
 élu à la modernisation des services
 municipaux, plan ravine et nouvelle
 mairie



Eric RENÉ
 Conseiller municipal,
 élu aux ressources humaines et
 dialogue social, santé et prévention
 au travail

POUR L'OPPOSITION



René RATTINON



Cyrille MELCHIOR



Jasmine LATCHIMY



Dominique APAYA-GADABAYA



Jean Guylain MOUTAMA-
 CHEDIAPIN



Tristan FLORIAN



Églantine VICTORINE



Annie PIGNOLET DUMONT



Cédric BOYER



Sandrine LANGLET



Audrey CESAR



Kelly AH-KOUE

FESTIVAL

LES FRANCOFOLIES, ÉDITION 26

01/09/26 - 06/09/26

Retrouvez les artistes qui font vibrer la francophonie à l'occasion des Francofolies de la Réunion, édition 2026 ! Le rendez-vous est toujours donné à Saint-Paul et la Saline, où le festival a désormais ses habitudes du côté de la clairière. Au programme cette année : Disiz, Luiza, Oxmo Puccino, Tairo, Zaz, Benabar parmi les invités. Sans oublier les artistes locaux : d'Aurus à Emma Nona en passant par Grèm Sémé. Toutes les infos sur le site du festival www.francofolies.re



ANIMATIONS

VACANCES CULTURELLES À LA MAISON CERVEAUX

JUILLET - AOÛT 2026

Les vacances culturelles seront de retour à Saint-Paul à la Maison Serveaux dès la fin du mois de juillet. Ouvert aux enfants de 6 ans et plus, le dispositif propose des initiations à tous types de créations artistiques. Plus d'infos à venir sur le site et les réseaux de la Ville. Réservations au 0262 34 49 20.

HISTOIRE

NOUT TER NOUT PATRIMOINE

19/09/26 - 20/09/26

Deux jours d'animations pour toute la famille : expositions, concerts, visites guidées et ateliers traditionnels dans tous les bassins de vie. Une belle manière de fêter les Journées Européennes du Patrimoine à Saint-Paul. Plus d'infos à venir sur le site et les réseaux de la Ville.

TRADITION

FÊTE DES PÊCHEURS

15/08/26

Comme chaque année, Saint-Paul célébrera le Fête des Pêcheurs le 15 août prochain. Une messe sera d'abord donnée à l'église de la Conversion avant que la procession ne prenne la direction du débarcadère pour le traditionnel dépôt de gerbes en mer. Des animations seront également proposées aux participants.



MUSIQUE

OPUS POCUS, 14^{ÈME} ÉDITION

À PARTIR DU 15 AOÛT 2026

Après une édition 2025 dédiée à la voix, le festival Opus Pocus revient en 2026 dans un nouveau format, plus réduit mais toujours en quête de qualité. Les organisateurs annoncent une transition vers de nouvelles formes de rencontres entre les artistes et les publics. Coup d'envoi le 15 août comme chaque année avec un focus cette fois sur la basse et la contrebasse. Toute la programmation à venir sur le site du festival www.opuspocus.re.



CONTRIBUTION DU

GROUPE MAJORITAIRE CONDUIT PAR EMMANUEL SÉRAPHIN

Continuer à agir pour Saint-Paul !

Le 28 mars dernier, les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois ont fait le choix de la continuité, de la stabilité et de la confiance. Nous voulons les remercier sincèrement. Une élection n'est jamais un aboutissement : elle est un engagement. Elle nous oblige à travailler davantage, à écouter mieux et à agir avec responsabilité.

Ce mandat s'ouvre dans un contexte difficile. Le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure. La crise du logement fragilise notre territoire. Le chômage, la précarité et l'insertion touchent encore trop de familles. À cela s'ajoutent les contraintes qui pèsent sur les collectivités.

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons alerté sur les conséquences du désengagement de l'État. La baisse de la Ligne Budgétaire Unique menace la production de logements sociaux à La Réunion, alors que les besoins sont immenses. La diminution des contrats aidés fragilise aussi les services publics de proximité, les écoles, les associations et l'accompagnement des plus vulnérables. Ces décisions ont des effets directs dans la vie quotidienne. Nous continuerons à les dénoncer.

Face à ces défis, notre majorité fait le choix du sérieux, de la proximité et de l'action. Depuis 2020, Saint-Paul a engagé une transformation profonde : rénovation des écoles, équipements de proximité, soutien aux associations, cadre de vie, projets d'aménagement, attention aux Hauts comme au littoral. Beaucoup a été fait. Beaucoup reste à accomplir. C'est le sens de ce second mandat : poursuivre ce qui a été engagé, accélérer ce qui doit l'être, corriger ce qui doit être amélioré. Notre priorité reste simple : construire une ville plus juste, solidaire et durable. Une ville qui protège les familles, accompagne sa jeunesse, soutient ses aînés, valorise ses quartiers et prépare l'avenir.

Le logement, l'éducation, la mobilité, la sécurité, la culture, le sport, la transition écologique et l'attractivité du centre-ville seront au cœur de notre action. Nous voulons aussi continuer à faire vivre une méthode : le terrain. Saint-Paul est une commune vaste et diverse, composée de bassins de vie aux identités fortes. Cette richesse impose une écoute directe et des réponses adaptées.

Avec Emmanuel Séraphin, notre majorité aborde cette nouvelle étape avec humilité et détermination. Notre cap est clair : continuer à agir pour Saint-Paul, avec les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois, au service de l'intérêt général.

CONTRIBUTION DU

GROUPE DE L'OPPOSITION

La liste « Nous les Saint-Paulois » souhaite remercier sincèrement les 22 000 électeurs qui lui ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Grâce à votre mobilisation, notre groupe compte aujourd'hui 12 élus dans l'opposition municipale. Cette représentation importante nous donne une responsabilité et nous oblige : défendre avec sérieux, respect et détermination les intérêts des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois.

Depuis le début du mandat, nous restons fidèles à nos engagements. Notre rôle est d'être une opposition utile et constructive : une opposition qui écoute les habitants, qui propose des solutions concrètes et qui alerte lorsque certaines décisions nous semblent éloignées des réalités du terrain.

Chaque jour, vous nous interpellez sur les difficultés du quotidien : logement, coût de la vie, circulation, sécurité, emploi, propreté, équipements publics ou encore manque d'écoute dans certains quartiers. Ces préoccupations sont légitimes et doivent rester au cœur des priorités municipales.

Nous croyons en une ville plus équilibrée, plus proche des habitants et plus attentive aux besoins des quartiers, des hauts et des écarts. Notre engagement reste intact : porter votre voix et défendre l'intérêt général tout au long du mandat.

Merci pour votre confiance et votre soutien.

NOUS LES SAINT-PAULOIS

QUIZZ

POU ZOT TOUT

1. Quelle était la hauteur de la Tour Oméga à Cambaie ?

- a) 327 mètres
- b) 427 mètres
- c) 527 mètres



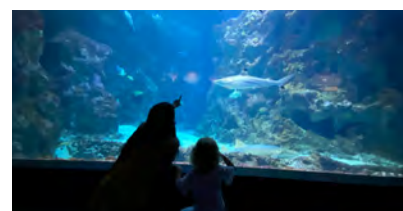
2. À Mafate, lequel de ces îlets ne fait pas partie de Saint-Paul ?

- a) Roche Plate
- b) Marla
- c) Aurère



3. Dans quelle Réserve biologique des hauts de Saint-Paul trouve-t-on de nombreux de Bois de couleurs ?

- a) Bois de Nèfles
- b) Sans souci
- c) La Glacière



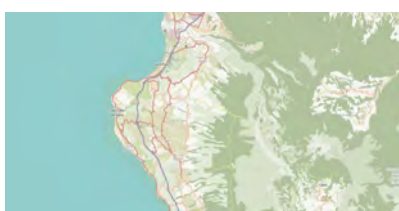
4. En quelle année l'Aquarium de La Réunion, à Saint-Gilles, a-t-il ouvert ses portes ?

- a) En 1995
- b) En 2000
- c) En 2005



5. Qui était Albert Lougnon ?

- a) Un historien
- b) Un musicien
- c) Un prêtre



6. Depuis le redécoupage de 2014, combien y-a-t-il de cantons à Saint-Paul ?

- a) 2
- b) 3
- c) 4



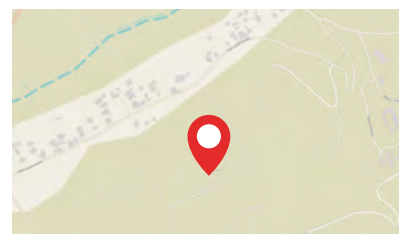
7. De quel quartier George Sand s'est-elle inspirée pour son roman « Indiana » en 1832 ?

- a) Bellemène
- b) Le Bernica
- c) Bois Rouge



8. Les territoires de Saint-Paul et de Salazie se touchent-ils ?

- a) Bien sûr que oui !
- b) Mais pas du tout...



9. Où se situe Piton Léon ?

- a) Proche du Guillaume
- b) Proche de Saint-Gilles les Hauts
- c) Proche de Bras Canot



RECETTE



POU ZOT TOUT

Boulettes de volaille, sauce aux champignons et tagliatelles (Pour 4 personnes)

Les boulettes :

Les ingrédients

- 600g de viande de volaille hachée (haut de cuisse désossée ou escalope) • 50g de chou • 1 carotte • 4 gousses d'ail • 2 oignons • 3 cuillères à soupe de poudre de manioc • 1 cuillère à soupe de farine • oignons verts • sel, poivre et huile

La préparation

1. Couper les carottes en petits dés.
2. Couper finement le chou et les oignons verts.
3. Mixer les oignons et piler l'ail.
4. Dans un grand bol, mélanger la viande mixée avec les carottes, le chou, les oignons verts, les oignons et l'ail écrasé.
5. Ajouter un peu de sel et de poivre.
6. Ajouter la poudre de manioc et un peu de farine pour que la texture soit bien liée.
7. Former des petites boulettes avec les mains.
8. Faire chauffer un peu d'huile dans une poêle et faire cuire à feu doux. Ou cuire au four à 180 °C pendant environ 20 minutes, jusqu'à ce que les boulettes soient bien dorées.

La sauce aux champignons :

Les ingrédients

- 200g champignons de Paris • 1 oignon • 2 gousses d'ail • 1 cube de bouillon de volaille • 400 mL de crème • 1/2 cuillère à café de baies roses

La préparation

1. Hacher finement les champignons.
2. Couper les oignons et piler l'ail.
3. Faire roussir les oignons et l'ail dans une casserole.
4. Ajouter les champignons et laisser cuire quelques minutes.
5. Verser le bouillon de volaille et laisser réduire doucement.
6. Ajouter la crème et les baies roses et laisser mijoter jusqu'à obtenir une sauce onctueuse.

Servez les boulettes nappées de sauce qui peuvent aussi être accompagnées de riz et d'un peu de fromage râpé en complément.



Cette recette vous est proposée par les équipes de la restauration scolaire de Saint-Paul. Elle a remporté, en 2024, le concours « La fourchette étoilée » qui récompense chaque année les meilleurs cuisiniers de la restauration scolaire saint-pauloise. Elle respecte les recommandations nutritionnelles pour le milieu scolaire, éditées par les autorités nationales compétentes. Attention : bien lire avec attention la liste des ingrédients en cas d'allergie alimentaire.

ET SI LE PROCHAIN PORTRAIT

DANS LE

SINPOL^{MAG}

C'ÉTAIT

vous?

Vous êtes
BÉNÉVOLE, ENGAGÉ.E
DANS UNE ASSOCIATION
OU UNE ACI?



Vous souhaitez valoriser
une action positive
pour le territoire?



Faites-vous connaître
pour apparaître dans
un prochain numéro du
magazine «SinPol Mag».



Contactez-nous par mail :

communication@mairie-saintpaul.fr

Objet : Portrait Sinpol Mag

